

Le Courrier des Maires, 31 mai 2019

DÉCENTRALISATION 31/05/2019

Droit à la différenciation territoriale : entre craintes et aspirations au changement

par Emilie Denêtre



La différenciation institutionnelle et les arrangements territoriaux étaient au cœur de la 11ème édition des « Rendez-vous du local » à Sciences-Po Paris. Alors que l'examen de la future réforme constitutionnelle approche, ces questions devraient prochainement réapparaître dans le débat public. Rupture d'égalité

© ElabeDR, Author provided

fondamentale ou solution pour parvenir à l'équité territoriale ? La question est loin d'être tranchée. Elus et chercheurs s'interrogent encore sur ce tournant institutionnel.

« Est-ce bien utile d'ouvrir un droit à l'adaptation ? » questionne Jean-Pierre Sueur. « Nous aurions ainsi certaines compétences mises en œuvre dans telle collectivité mais pas dans d'autres. Certes, cela ferait plaisir, car on y verrait un respect des particularismes... mais je vous avoue que je suis très réticent devant tout ça ! » poursuit honnêtement le sénateur socialiste du Loiret. Rappelant son attachement à la décentralisation, ce dernier insiste tout autant sur son attachement à un « État fort qui n'est pas d'essence fédéral ». « Nous avons besoin d'un État qui fasse ce qu'il a à faire en matière régaliennne mais aussi qui soit également en capacité d'assurer la solidarité sur notre territoire » déroule Jean-Pierre Sueur.